

A. RAEDECKER (COORD.) - C. PASSARD (COORD.) - F. AÏT SAÏD  
C. CAEL - TH. CHABERT - B. CHEVALIER - N. DUVAL-VALACHS  
S. FLEURY-MOLHO - K. GALLI - F. MILLET - A. OULLION  
E. PETINIAUD - TH. REQUEJO-CARRIO - PH. WATRELOT

# **SOCIOLOGIE, SCIENCE POLITIQUE ET REGARDS CROISÉS AU CAPES DE SES**

**CAPES / AGRÉGATION  
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**2<sup>e</sup> ÉDITION**

**DUNOD**

Création graphique de la couverture : Hokus Pokus Créations  
Mise en page : Belle Page

© Dunod, 2023  
11, rue Paul Bert 92240 Malakoff  
[www.dunod.com](http://www.dunod.com)  
ISBN 978-2-10-085048-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Les auteurs

**Alexandra Raedecker**, professeure agrégée de SES à l'INP de Grenoble, ex-responsable du Master MEEF PLC SES de l'université de Nanterre et titulaire du CAFFA. Coordinatrice des chapitres didactiques et pédagogiques. A rédigé le chapitre 17. Est co-auteure du chapitre B.

**Cédric Passard**, agrégé de SES, maître de conférences en science politique à Sciences Po Lille et coresponsable de la préparation à l'Agrégation de SES de Sciences Po Lille. Coordinateur des chapitres disciplinaires. A rédigé les chapitres 1, 4, 9 et 15. Est coauteur du chapitre 8.

**Fatima Aït Saïd**, professeure agrégée de SES en classes préparatoires au lycée Saint-Louis de Gonzague à Paris. A rédigé les chapitres 2, 11 et 13.

**Céline Cael**, professeure agrégée de SES au lycée Jacques Feyder à Épinay-sur-Seine et formatrice au sein de l'académie de Créteil. A rédigé le chapitre 7.

**Thomas Chabert**, professeur agrégé de SES au lycée Henri Bergson à Paris et chargé d'enseignement à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. A rédigé le chapitre 10.

**Benjamin Chevalier**, professeur agrégé de SES à Sciences Po Strasbourg et à l'université de Strasbourg. Doctorant en science politique. A rédigé le chapitre 3.

**Nicolas Duval-Valachs**, agrégé de SES et doctorant en sociologie à l'EHESS. A rédigé le chapitre 12.

**Sarah Fleury-Molho**, professeure agrégée de SES en CPGE ECG au lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés. Chargée d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'université Paris-Nanterre. A rédigé les chapitres 5, 6 et 8. Est coauteure du chapitre 12.

**Kévin Galli**, professeur agrégé de SES au lycée Jean Monnet à La Queue-lez-Yvelines et chargé d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'université Paris-Nanterre. A rédigé le chapitre 16.

**Fabrice Millet**, professeur certifié de SES au lycée Einstein à Sainte-Geneviève-des-Bois. Docteur en sociologie, titulaire du CAFFA. Formateur académique à Versailles et chargé d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'université Paris-Nanterre. A rédigé les chapitres E, G, H et 15.

**Amandine Oullion**, professeure agrégée de SES à Villefranche-sur-Saône et chargée de cours à Sciences Po Lille. Est coauteure du chapitre 8.

**Estelle Petiniaud**, professeure agrégée de SES au lycée Valin à la Rochelle, titulaire du CAFFA. Formatrice académique à Poitiers, chargée d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'université de Poitiers. A rédigé le chapitre A.

**Théo Requejo-Carrio**, professeur certifié de SES au lycée International de l'Est Parisien à Noisy-le-Grand, chargé d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'université Paris-Nanterre. A rédigé les chapitres J et 18.

**Philippe Watrelot**, professeur agrégé de SES, formateur à l'ESPE de Paris et ancien président du CRAP – *Cahiers pédagogiques*. A rédigé les chapitres B, C, D, F, I et K.

# Table des matières

|              |   |
|--------------|---|
| Avant-propos | 1 |
|--------------|---|

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Conseils méthodologiques | 3 |
|--------------------------|---|

## Partie 1

|                           |    |
|---------------------------|----|
| La démarche du sociologue | 19 |
|---------------------------|----|

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| Chapitre 1 Histoire et épistémologie de la pensée sociologique | 20 |
|----------------------------------------------------------------|----|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 1. Aux sources de la sociologie | 22 |
|---------------------------------|----|

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| 2. L'institutionnalisation de la sociologie | 27 |
|---------------------------------------------|----|

|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| 3. Les grands courants contemporains de la sociologie | 33 |
|-------------------------------------------------------|----|

|                        |    |
|------------------------|----|
| Questions de réflexion | 50 |
|------------------------|----|

|               |    |
|---------------|----|
| Bibliographie | 50 |
|---------------|----|

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Chapitre A Initier au raisonnement sociologique | 51 |
|-------------------------------------------------|----|

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Comment présenter la démarche du sociologue et du politiste ? | 53 |
|------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| 2. Mettre en activité les élèves à travers une enquête sociologique | 59 |
|---------------------------------------------------------------------|----|

|               |    |
|---------------|----|
| Bibliographie | 68 |
|---------------|----|

## Partie 2

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| Socialisation, lien social et déviance | 69 |
|----------------------------------------|----|

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Chapitre 2 La socialisation | 70 |
|-----------------------------|----|

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| 1. La socialisation, un processus | 70 |
|-----------------------------------|----|

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| 2. La socialisation différenciée et différentielle | 76 |
|----------------------------------------------------|----|

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| 3. De la socialisation plurielle aux trajectoires individuelles improbables | 82 |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|

|                        |    |
|------------------------|----|
| Questions de réflexion | 86 |
|------------------------|----|

|               |    |
|---------------|----|
| Bibliographie | 86 |
|---------------|----|

|                   |                                                                  |     |
|-------------------|------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Chapitre 3</b> | <b>La construction et l'évolution des liens sociaux</b>          | 87  |
| 1.                | Le processus d'individualisation : vers une société d'individus  | 88  |
| 2.                | De la crise des instances d'intégration à la crise de l'individu | 97  |
| 3.                | Le numérique : vers un renouveau du lien social ?                | 103 |
|                   | Questions de réflexion                                           | 110 |
|                   | Bibliographie                                                    | 110 |
| <b>Chapitre 4</b> | <b>Contrôle social et déviance</b>                               | 111 |
| 1.                | Le contrôle social                                               | 112 |
| 2.                | La déviance                                                      | 119 |
| 3.                | Les chiffres de la délinquance                                   | 128 |
|                   | Questions de réflexion                                           | 132 |
|                   | Bibliographie                                                    | 132 |
| <b>Chapitre B</b> | <b>Différencier sa pédagogie</b>                                 | 133 |
| 1.                | Pourquoi pratiquer la pédagogie différenciée ?                   | 133 |
| 2.                | La mise en activité différenciée des élèves                      | 139 |
|                   | Bibliographie                                                    | 153 |
| <b>Chapitre C</b> | <b>Apprendre à apprendre</b>                                     | 154 |
| 1.                | Mémoriser et apprendre                                           | 154 |
| 2.                | Mettre en activité pour favoriser la mémorisation                | 167 |
|                   | Bibliographie                                                    | 171 |
| <b>Chapitre D</b> | <b>Utiliser les documents</b>                                    | 172 |
| 1.                | Le document en SES                                               | 172 |
| 2.                | Mettre en activité à partir de documents                         | 177 |
|                   | Bibliographie                                                    | 191 |

## Partie 3

### Structure sociale, mobilité et emploi 193

#### Chapitre 5 Groupes sociaux et stratification sociale 194

1. L'espace social structuré et hiérarchisé  
spar de multiples facteurs 195

2. Les théories des classes sociales dans la tradition  
sociologique 205

3. Quelle pertinence de l'analyse en termes  
de classes sociales aujourd'hui ? 215

Questions de réflexion 227

Bibliographie 227

#### Chapitre 6 La mobilité sociale et le rôle de l'école 228

1. Les caractéristiques contemporaines  
de la mobilité sociale 229

2. L'action de l'école sur les destins individuels  
et l'évolution de la société 247

Questions de réflexion 262

Bibliographie 263

#### Chapitre 7 Les mutations du travail et de l'emploi 264

1. Travail, emploi, chômage, (in)activité : des frontières  
mouvantes en perpétuelle évolution 265

2. Les évolutions de l'organisation du travail 272

3. Les transformations de l'emploi et du travail 279

Questions de réflexion 284

Bibliographie 284

#### Chapitre E Mettre en activité les élèves sur les tables de mobilité sociale 285

1. Lecture des tables de mobilité sociale 286

2. Mise en activité à partir des tables de mobilité 288

Bibliographie 297

|                   |                                                                       |     |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Chapitre F</b> | <b>Préparer la dissertation du baccalauréat</b>                       | 298 |
| 1.                | L'épreuve de dissertation au baccalauréat                             | 299 |
| 2.                | Mettre en activité à partir du thème de la structure sociale          | 303 |
|                   | <b>Bibliographie</b>                                                  | 315 |
| <br>              |                                                                       |     |
| <b>Partie 4</b>   |                                                                       |     |
|                   | <b>Science politique</b>                                              | 317 |
| <b>Chapitre 8</b> | <b>Vie politique et opinion publique</b>                              | 318 |
| 1.                | La vie politique                                                      | 319 |
| 2.                | L'opinion publique                                                    | 335 |
|                   | <b>Questions de réflexion</b>                                         | 340 |
|                   | <b>Bibliographie</b>                                                  | 340 |
| <b>Chapitre 9</b> | <b>Vote et engagement politique</b>                                   | 341 |
| 1.                | Le vote : une affaire individuelle ou collective ?                    | 344 |
| 2.                | La diversité et les transformations des formes d'engagement politique | 352 |
| 3.                | Pourquoi s'engage-t-on collectivement ?                               | 358 |
|                   | <b>Questions de réflexion</b>                                         | 363 |
|                   | <b>Bibliographie</b>                                                  | 364 |
| <b>Chapitre G</b> | <b>Préparer le grand oral</b>                                         | 365 |
| 1.                | Qu'est-ce que le grand oral ?                                         | 365 |
| 2.                | Travailler le grand oral à la maison                                  | 370 |
|                   | <b>Bibliographie</b>                                                  | 385 |
| <b>Chapitre H</b> | <b>La recherche documentaire dans le cadre du grand oral</b>          | 386 |
| 1.                | Comment apprendre aux élèves à réaliser une recherche documentaire ?  | 387 |
| 2.                | Mettre en activité sur la recherche documentaire                      | 391 |
|                   | <b>Bibliographie</b>                                                  | 396 |

## Partie 5

### Regards croisés 397

#### Chapitre 10 Assurance, protection sociale et gestion des risques 398

1. Histoire, formes et perceptions du risque 399

2. Comment les sociétés contemporaines gèrent-elles les risques ? 411

Questions de réflexion 422

Bibliographie 422

#### Chapitre 11 Sociologie et économie de l'entreprise 423

1. Naissance et évolution des entreprises 423

2. Les modes d'organisation des entreprises 429

3. L'entreprise, entre coopération et conflits 434

Questions de réflexion 442

Bibliographie 442

#### Chapitre 12 Quelles inégalités et justice sociale ? 443

1. L'égalité de quoi ? Les conceptions de la justice sociale 444

2. Comprendre et mesurer les inégalités 456

3. Les instruments actuels de lutte contre les inégalités et leurs limites 461

Questions de réflexion 470

Bibliographie 471

#### Chapitre 13 Action publique et environnement 472

1. La difficile émergence de l'environnement comme problème public 472

2. Mise(s) en politique : entre conflit et coopération 476

3. Les modalités de l'action publique en matière environnementale : l'exemple du changement climatique 481

Questions de réflexion 485

Bibliographie 485

|                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Chapitre I Enseigner les regards croisés</b>                       | 486 |
| 1. Les regards croisés en SES                                         | 486 |
| 2. Mettre en activité sur les regards croisés                         | 490 |
| Bibliographie                                                         | 492 |
| <b>Chapitre J Favoriser l'appropriation</b>                           | 493 |
| 1. Produire une synthèse                                              | 493 |
| 2. Mettre en activité sur la synthèse de cours                        | 501 |
| Bibliographie                                                         | 508 |
| <b>Chapitre K Utiliser le numérique</b>                               | 509 |
| 1. De l'informatique au numérique en passant par les TICE             | 509 |
| 2. Quels outils et quels usages en sciences économiques et sociales ? | 514 |
| 3. Mises en activité utilisant les outils numériques                  | 516 |
| Bibliographie                                                         | 522 |

## Partie 6

|                                                                                                        |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Entraînements aux épreuves écrites</b>                                                              | 523 |
| <b>Chapitre 14 Sujets corrigés de l'épreuve disciplinaire</b>                                          | 524 |
| 1. La démarche du sociologue                                                                           | 524 |
| 2. Socialisation, lien social et déviance                                                              | 527 |
| 3. Structure sociale, mobilité et emploi                                                               | 528 |
| 4. Science politique                                                                                   | 529 |
| 5. Regards croisés                                                                                     | 532 |
| <b>Chapitre 15 Sujets corrigés d'épreuve disciplinaire appliquée</b>                                   | 534 |
| 1. « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? » (Capes externe 2021) | 534 |
| 2. « Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? »   | 546 |

## Partie 7

### Entraînement aux épreuves orales 553

#### Chapitre 16 L'épreuve de leçon 554

1. Présentation de l'épreuve 554

2. Quelques conseils pour réussir cette épreuve 554

3. S'entraîner : quelques cas pratiques 558

#### Chapitre 17 L'épreuve d'entretien de motivation 568

1. Qu'est-ce que l'épreuve d'entretien ? 568

2. Comment préparer un entretien de motivation ? 570

3. Comment préparer l'oral d'entretien ? 574

Bibliographie 577

#### Chapitre 18 L'épreuve de mise en situation professionnelle 578

1. Cadrage de l'épreuve et attentes du jury 578

2. Quelques conseils méthodologiques 580

3. S'entraîner : quelques exemples de cas concrets 583

Bibliographie 589

Index des auteurs 591

Index des notios 593

# Avant-propos

Ce livre fait partie d'une série de trois ouvrages préparant au concours du Capes de Sciences Économiques et Sociales ; celui-ci regroupe la sociologie, la science politique, ainsi que les regards croisés des programmes scolaires ; les deux autres livres, disponibles dans la même collection, portent sur les mathématiques et l'économie.

Ces ouvrages sont destinés aux candidats préparant le Capes ou l'Agrégation de Sciences Économiques et Sociales. Ils reposent sur le programme du Capes. Le programme de l'Agrégation de Sciences Économiques et Sociales est plus spécifique, organisé par thèmes, mais une bonne maîtrise des contenus fondamentaux présents dans ces livres est nécessaire pour réussir ce concours. En ce sens, ils constituent une aide solide à la préparation de l'Agrégation externe. Ils sont également une base pour les candidats à l'Agrégation interne. En effet, le concours du Capes externe présente des épreuves professionnelles proches de celle de l'Agrégation interne. Il peut enfin se révéler d'une grande utilité pour les enseignants de SES qui veulent actualiser leurs connaissances et travailler les compétences nécessaires à l'enseignement.

Pour réussir les concours, il ne s'agit pas seulement de connaître des théories et des références, mais il est aussi nécessaire de comprendre les démarches et les méthodes de chacune des sciences pour analyser le monde contemporain. Les futurs professeurs (et les actuels) doivent maîtriser les concepts et mécanismes qu'ils devront mettre en œuvre dans le cadre de leur enseignement. On attend qu'ils utilisent l'actualité économique et sociale pour sensibiliser les élèves, qu'ils analysent celle-ci grâce à une recherche empirique et théorique, qu'ils transmettent les fondamentaux d'une connaissance citoyenne et scientifique préparant à l'enseignement supérieur. Il est aussi nécessaire qu'ils se forment aux compétences transversales nécessaires à l'apprentissage, car il ne s'agit pas seulement de transmettre mais bien d'apprendre à apprendre aux élèves, de les rendre autonomes, de les motiver à acquérir du savoir et de le structurer pour développer une pensée critique.

Aussi, cet ouvrage et celui d'économie permettent de présenter non seulement les connaissances en respectant les thèmes au programme et la progressivité des savoirs, mais aussi les compétences nécessaires à l'enseignement de ces contenus. Ils offrent à eux deux l'ensemble des compétences fondamentales utiles à la construction et au pilotage de séquences de cours.

La réussite au concours du Capes dépend en grande partie de la capacité à allier les connaissances savantes, didactiques et pédagogiques. Il est attendu du candidat une réflexion sur les savoirs à enseigner et sur la manière de le faire. C'est l'objectif principal de cet ouvrage que d'allier ces trois domaines dans les thèmes au programme.

## 1 Organisation de l'ouvrage

---

Ce livre est organisé par parties suivant les **thèmes des programmes scolaires** de seconde, de première et de terminale. L'ordre de présentation permet de rendre compte de la progressivité des savoirs à transmettre.

Chaque thème est organisé en chapitres : les **chapitres numérotés** présentent les savoirs savants fondamentaux du thème à partir des objectifs d'apprentissage du programme de lycée, les **chapitres lettrés** développent des compétences nécessaires à l'enseignement des SES, illustrées par des mises en activité à destination des élèves ou à destination des (futurs) professeurs qui souhaitent s'entraîner à l'épreuve professionnelle.

Tout au long de l'ouvrage, nous exposons des **conseils méthodologiques** en reprenant précisément les savoir-faire qui apparaissent particulièrement discriminants et absolument essentiels à la réussite des épreuves du concours. On trouve ainsi, dans chaque thème, un **encadré « Savoir-faire »** qui présente une compétence spécifique des épreuves du concours et propose des activités ou indique les erreurs à ne pas commettre. De plus, chaque fin de chapitre numéroté propose des **sujets possibles de dissertation** et chacun des chapitres de l'ouvrage présente une **bibliographie** pour aller plus loin.

À la fin de l'ouvrage, enfin, sont regroupés des **exemples de sujets corrigés et/ou commentés** sur chacune des épreuves, écrites et orales, du Capes, **ainsi que des précisions méthodologiques sur les épreuves orales.**

## 2 Utilisation de l'ouvrage

---

L'utilisation de cet ouvrage est multiple. D'une part, il est complémentaire de celui d'économie. En effet, les contenus, mais aussi les compétences et savoir-faire abordés, sont différents. D'autre part, il est un outil dont la structure permet plusieurs lectures. Une lecture linéaire propose un aperçu de l'étendue des connaissances et compétences à maîtriser. Elle permet de comprendre la philosophie du concours du Capes. Une lecture par chapitres numérotés permet de travailler les fondamentaux disciplinaires et une lecture par chapitres lettrés permet de travailler la mise en œuvre d'un enseignement basé sur les fondamentaux. L'objectif est de présenter les compétences essentielles, tout en donnant des exemples d'application de celles-ci aux thèmes du programme.

Cet ouvrage est donc un compagnon de l'année de préparation au concours ; mais aussi un guide avant, pendant et après le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) SES ; il permet de guider l'étudiant dans ses apprentissages.

# Conseils méthodologiques

Réussir le concours du Capes nécessite des connaissances. C'est cependant bien loin d'être une condition suffisante. Il faut également savoir organiser et utiliser les savoirs acquis pour répondre à une question posée et construire un cours. Cela requiert une bonne compréhension des méthodes de travail en amont et des épreuves du concours en aval. À cet égard, la lecture des rapports du jury (disponibles sur le site du ministère de l'Éducation nationale) est indispensable.

Cette méthodologie doit d'autant plus être maîtrisée qu'il faudra l'apprendre aux élèves une fois le concours réussi. Il s'agit donc autant de compétences à acquérir pour réussir le concours que de compétences à transmettre par la suite au cours de la carrière professionnelle.

## 1 En quoi consiste le Capes de SES ?

---

### 1.1 Les épreuves d'admissibilité

Les épreuves écrites d'admissibilité comportent deux épreuves.

La première épreuve (« épreuve écrite disciplinaire ») est composée de deux parties : une dissertation d'une part et deux questions d'autre part, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou l'épistémologie des disciplines, l'autre sur les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage du programme de SES en lycée. L'épreuve a lieu en une seule séquence de six heures, avec un coefficient 2 (la première partie est notée sur 12 et la deuxième partie est notée sur 8). Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie ou la science politique, et inversement. Rien n'est actuellement précisé sur les regards croisés. Le jury veille à indiquer la discipline (économie ; sociologie et/ou science politique) pour chaque partie.

La deuxième épreuve écrite est une « épreuve disciplinaire appliquée » et consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire. Le dossier concerne une partie du programme appliqué au lycée. Il s'agit d'analyser puis d'utiliser les ressources présentées par le dossier pour proposer une séquence pédagogique incluant les travaux donnés aux élèves et une évaluation. L'épreuve dure cinq heures et est aussi affectée d'un coefficient 2.

Une note globale égale ou inférieure à 5 à l'une ou l'autre de ces deux épreuves est éliminatoire.

## 1.2 Les épreuves d'admission

Les épreuves orales d'admission comportent également deux épreuves.

La première est une épreuve de « leçon », qui se distingue de la leçon d'agrégation, puisqu'elle a « pour l'objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement<sup>1</sup> », ce que n'est pas la leçon d'agrégation qui consiste plus spécifiquement en un exposé scientifique sur un sujet donné. Elle comprend deux parties, la première est un exposé suivi d'un entretien, la deuxième un exercice relatif aux savoirs quantitatifs. Pour la première partie, le candidat doit exposer en 20 minutes sa démarche d'enseignement (problématique, contenu, transposition didactique) sur un des objectifs d'apprentissage des programmes. Il s'agit de mobiliser toutes les connaissances acquises pour développer de manière structurée une séance. Suivent 40 minutes d'entretien avec le jury portant sur l'exposé mais également sur d'autres aspects du programme en sociologie et en économie, permettant au jury d'évaluer les connaissances et capacités de transposition didactique du candidat. La deuxième partie dure 15 minutes et consiste à réaliser l'exercice sur données quantitatives et représentations graphiques. La préparation globale de cette épreuve, qui est affectée d'un coefficient 5, dure 3 heures (sans document). La note 0 est éliminatoire.

La deuxième épreuve est une « épreuve d'entretien ». Elle doit permettre au jury d'évaluer « la motivation et la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation ». Elle est composée de deux parties distinctes : le candidat doit d'abord exposer sa motivation à devenir enseignant en reprenant les éléments pertinents présents dans son parcours. L'exposé dure 5 minutes maximum. Suivent 10 minutes (maximum) d'entretien durant lesquelles le candidat doit répondre aux questions des membres du jury, permettant de compléter ou préciser son exposé. Pour ce faire, le jury dispose de la fiche individuelle de renseignement du candidat. La deuxième partie de l'épreuve dure 20 minutes (maximum) et est consacrée à l'étude de deux « mises en situation professionnelles », l'une d'enseignement, l'autre relative à la vie scolaire. Suivant les textes officiels, ces études de cas doivent permettre au jury « d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences ».

L'épreuve, affectée d'un coefficient 3, dure au total 35 minutes, le candidat ne dispose pas de temps de préparation. Comme pour l'épreuve de leçon, la note 0 est éliminatoire.

---

1. Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

## 1.3 Premiers conseils

Cette présentation succincte des épreuves permet de tirer quelques enseignements utiles à la réussite du concours.

D'une part, le concours valorise les compétences orales qui pèsent deux tiers des coefficients. Toutefois, les épreuves orales ne sont accessibles que si l'écrit est réussi. Ainsi, si les compétences écrites doivent être travaillées dès le début de la préparation, l'oral ne doit pas être négligé. Trop de candidats présentent des profils intéressants, de réelles capacités didactiques et pédagogiques, mais un manque évident de préparation à intervenir à l'oral. C'est pourtant bien la plus grande partie du travail d'enseignant qui a lieu à l'oral.

D'autre part, les sujets portent sur les programmes scolaires de lycée. Les candidats tendent parfois à penser que cela signifie qu'un traitement du sujet au niveau des connaissances attendues en terminale suffit, mais on ne saurait que déconseiller aux candidats de penser le programme des lycées comme une liste exhaustive des sujets qui peuvent « tomber ». Le concours du Capes vise à sélectionner de futurs enseignants ayant conscience de l'actualité économique et sociale, des développements contemporains des sciences et de la difficulté didactique d'enseigner des notions parfois « banales ». Ainsi, la délimitation des sujets au programme scolaire invite à travailler les fondamentaux, sans déterminer pour autant le niveau attendu des connaissances.

Enfin, le nouveau concours évalue spécifiquement l'analyse documentaire et la compétence didactique et pédagogique, présente à l'écrit et à l'oral. Chaque année, l'expérience montre que les candidats n'ont pas l'habitude de considérer le travail d'entraînements et les questionnements autour de ces compétences. L'analyse est souvent bien trop rapide, succincte et parfois superficielle. Des erreurs classiques d'interprétation des documents, que font les élèves de lycée, sont aussi commises par des candidats. Nous ne pouvons donc qu'insister sur l'importance de travailler régulièrement ces capacités.

## 2 Les épreuves écrites

### 2.1 La gestion de l'épreuve écrite disciplinaire

La première épreuve écrite dure 6 heures. Comme elle est composée de deux exercices différents, il est nécessaire de bien gérer son temps. La dissertation nécessite 4 heures et les deux questions complémentaires, question d'histoire de la pensée ou d'épistémologie et question relative à un des objectifs d'apprentissage de lycée une heure chacune. Pour la dissertation, il est conseillé de rédiger au moins huit pages, les deux autres questions au minimum deux pages chacune. Il faut absolument apprendre à gérer le temps d'épreuve, car les points sont répartis en 12 points pour la dissertation et 8 points pour les deux questions.

## FOCUS Répartition du temps de l'épreuve

La composition en 6 heures peut se répartir de la manière suivante.

### Pour la dissertation en 4 heures

1. **Analyse du sujet (30 min)** – Commencer par analyser les termes du sujet, les définir ne suffit pas à faire émerger les questionnements. Poser ensuite les questions sous-jacentes qui peuvent être épistémologiques, de politiques publiques, d'actualité, etc. Les enjeux du sujet sont alors cernés et émergent de l'analyse. Déterminer un contexte spatio-temporel d'étude.
2. **Recherche des arguments et construction du plan (1 h 30)** – À partir de la réflexion sur le sujet, une problématique doit être choisie, le plan n'est qu'une réponse en plusieurs parties à celle-ci. Il se doit donc d'être progressif et adapté au sujet. Une fois défini le plan de réponse, les arguments référencés sont agencés dans les parties. L'argumentation articule théories, faits sociaux et mise en perspective historique. C'est cette articulation qui fait la qualité de la réponse proposée. Il faut de plus préparer la conclusion.
3. **Rédaction (1 h 45)** – Une fois le plan construit, il faut reprendre le travail effectué pour vérifier sa cohérence d'ensemble, l'enchaînement des parties et que le plan et les arguments répondent à la problématique et au sujet. Les annonces de plan et transitions rédigées au brouillon permettent une meilleure fluidité rédactionnelle. Lors de la rédaction de la copie, il faut se concentrer sur l'écriture : lisible, fluide, l'expression doit être correcte et sans faute de langue. La copie doit être correctement présentée, avec des paragraphes (marqués par des alinéas), des sauts de lignes (entre les parties et les transitions), une ponctuation correcte.
4. **Relecture (15 min)** – Il ne s'agit pas d'un retour réflexif, c'est inutile : l'épreuve est terminée ! Trop souvent, les étudiants en profitent pour ajouter des incises ou ne relisent pas par peur de trouver leur travail « nul ». Bien entendu, 15 minutes sont trop courtes pour évaluer le travail, il s'agit uniquement de vérifier l'orthographe, la syntaxe, la grammaire, de corriger la langue et l'écriture.

### Pour la question d'histoire et d'épistémologie en 1 heure

1. **Analyse du sujet (5 min)** – Étape souvent oubliée, elle est pourtant le gage d'une bonne réponse. Elle permet de délimiter le sujet, de déterminer précisément les attendus de la question. Il faut s'attacher principalement à définir l'angle à traiter et à mettre de côté ce qui ne pourra, ne devra pas être abordé. Il faut veiller comme pour la dissertation à cerner la question, et à cadrer notamment son champ épistémologique et son contexte spatio-temporel.
2. **Élaboration de la réponse (15 min)** – Après avoir précisément considéré le sujet, il est plus simple de mobiliser les arguments nécessaires. On définit alors un certain nombre de paragraphes (entre deux et quatre) qui seront autant d'éléments de réponse agencés progressivement. Il faut alors déterminer les références mobilisées pour chaque paragraphe.
3. **Rédaction et relecture (40 min).**

### Pour la question relative aux connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage du programme des lycées en 1 heure

1. **Analyse du programme (5 min)** – Elle permet de délimiter les contenus attendus de la question. Il faut s'attacher principalement à définir les termes, à cerner les

- connaissances scientifiques, et à cadrer notamment le champ épistémologique et le contexte spatio-temporel des connaissances, tout en cernant le cadre de l'enseignement (niveau de classe, question du thème au programme, enchaînement des connaissances mobilisées en amont (prérequis) et en aval.
- 2. **Élaboration de la réponse (15 min)** – Après avoir précisément considéré le sujet, il est plus simple de déterminer précisément les connaissances nécessaires. On définit alors un certain nombre de paragraphes (entre deux et quatre) qui seront autant d'éléments de réponse agencés progressivement. Il faut alors déterminer les références mobilisées pour chaque paragraphe.
- 3. **Rédaction et relecture (40 min).**

### a) La dissertation

La dissertation doit être une réponse claire, structurée et nuancée au sujet. Cela implique un plan, qui doit comporter de manière impérative deux ou trois parties, chacune découpée en deux ou trois sous-parties. Ce plan peut être apparent ou non sans que cela ne soit discriminant, mais la capacité à élaborer des titres doit être maîtrisée si le candidat choisit un plan apparent. Quel que soit le choix du candidat, il faut annoncer les parties (en fin d'introduction), annoncer toutes les sous-parties (en début de partie) et rédiger des transitions entre les parties.

Il faut également une introduction qui amorce le sujet, définisse les termes du sujet, analyse le sujet (enjeux, contexte spatio-temporel, problématisation), propose une problématique et annonce le plan. Cette introduction ne peut pas faire moins d'une page. Au-delà de deux pages, elle prend trop d'importance et risque de noyer l'analyse du sujet. Cette partie de la dissertation est capitale car c'est la première que lit le correcteur. À l'issue de sa lecture, il a déjà une idée de la qualité de la copie et éventuellement d'une fourchette de note. Mais le développement peut évidemment modifier cette impression générale. La conclusion est également importante car c'est la dernière chose que lit le correcteur. Elle est constituée de deux éléments majeurs : une réponse à la problématique qui permet de reprendre les points principaux d'explication (et non les titres des parties) et une ouverture/un élargissement du sujet qui permet de clore la copie sur un enjeu non traité et qui n'est pas un élément qui aurait pu (et donc dû) se trouver dans le développement.

Pour parvenir à ce résultat, il faut précisément suivre les étapes de réflexion suivantes.

- L'analyse du sujet doit permettre de déterminer les enjeux du sujet et donc la problématique choisie, grâce à une réflexion sémantique sur les termes du sujet. Il faut répondre à trois questions : que me demande-t-on ? sur quel domaine ? dans quel contexte ?
- Le ciblage du contenu permet de déterminer les théories, illustrations et indicateurs à mobiliser. Il faut veiller à hiérarchiser ces contenus, à éliminer ceux qui sont secondaires et détailler les références importantes (en présentant la démarche de recherche de l'auteur pour montrer la capacité à adopter un « regard sociologique »).

- La structuration de la pensée : celle-ci part toujours de la problématique, les parties du plan sont des éléments de réponse au sujet. Il faut donc veiller à établir des affirmations progressives ou qui s'opposent de manière nuancée. Cela dépend du type de problématique et donc de plan. Dans tous les cas, ces affirmations sont les « titres » de parties. Elles définissent ce qu'il va falloir démontrer dans la partie grâce à des éléments d'explications et d'illustrations. On retrouve la structuration en AEIC (affirmer, expliquer/expliciter, illustrer, conclure) à tous les niveaux de la dissertation : un paragraphe est un AEIC, une sous-partie permet de démontrer par deux ou trois paragraphes une affirmation. Une fois déterminés les éléments d'argumentation, il faut veiller à l'équilibre des parties.

## b) La question d'histoire de la pensée ou d'épistémologie en sociologie

Cette partie de l'épreuve dure une heure. Il faut se limiter à ce temps pour ne pas « mordre » sur le temps imparti à la dissertation et à la question relative à l'objectif d'apprentissage. Mais cela implique aussi de ne pas sous-estimer l'importance de l'exercice en cherchant à l'évacuer au plus vite pour consacrer plus de temps à la dissertation, le bâcler n'est pas la stratégie optimale.

Il faut articuler une réponse structurée *a minima*. En une heure, on ne peut construire un plan élaboré, et en deux ou trois pages, on ne peut construire une introduction complète, etc. Mais quelques lignes introductives et une réponse structurée en deux ou trois grandes étapes sont nécessaires. Là encore, la réponse doit être nuancée, en s'appuyant sur des connaissances solides (donc des théories, des concepts, des auteurs ; des données, des faits économiques et sociaux).

Les compétences évaluées par cette épreuve sont notamment :

- la connaissance de la définition de la discipline et de ses démarches, des auteurs fondamentaux, des méthodes et questionnements de ceux-ci ;
- la capacité à actualiser ces connaissances, à mettre les théories historiques en regard de l'actualité, à proposer une épistémologie évolutive ;
- la capacité à structurer et synthétiser rapidement une réponse claire et précise sur des questions complexes.

Elle valide ainsi la capacité du candidat à enseigner les démarches des sciences économiques et sociales aux élèves.

## c) La question relative aux connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage du programme des lycées

Cette partie de l'épreuve dure une heure.

La réponse doit permettre de contextualiser l'objectif d'apprentissage, de déterminer les attentes en termes de connaissances à enseigner, de délimiter les références scientifiques mobilisées pour enseigner cet objectif.

Les compétences évaluées par cette épreuve sont notamment la maîtrise du programme des lycées qui permet au candidat de délimiter les connaissances attendues pour traiter l'objectif précis cité : pour cela il se réfère à la question posée par le programme, aux objectifs précédents et suivants, aux compétences attendues de la part de l'élève à ce stade de l'année et aux termes utilisés.

- La question au programme doit être traitée au travers de l'objectif d'apprentissage. Il s'agit bien d'y apporter une réponse, le candidat doit donc s'y référer pour déterminer les attendus en termes de connaissances scientifiques.

Par exemple, si l'objectif d'apprentissage est « Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle) », il est associé à un enjeu précis de questionnement et délimitation des caractéristiques contemporaines et facteurs de la mobilité sociale puisque c'est la question qui structure cette partie au programme.

- Les objectifs suivants et précédents permettent de circonscrire les connaissances scientifiques à mobiliser, on ne reviendra pas sur ce qui est mobilisé en amont et en aval de l'objectif cité sauf pour mentionner soit les objectifs précédents comme prérequis ou les objectifs suivants pour donner du sens aux apprentissages et construire de la progressivité.

Par exemple, l'objectif précité ici est le premier des objectifs au programme, il s'agit donc de poser la polysémie du terme « mobilité », la multiplicité de ses formes et de mettre en avant la spécificité de la mobilité sociale, sans entrer dans le détail de la lecture des tables de mobilité qui fait partie d'un autre objectif d'apprentissage.

- La compétence attendue et les termes permettent de déterminer le niveau de maîtrise attendu et le champ épistémologique de l'objectif, donc les connaissances scientifiques à mobiliser.

Par exemple, l'objectif précité indique que l'élève doit « savoir distinguer », il s'agira donc d'insister sur les connaissances qui permettent de comparer, de délimiter, de séparer les facteurs de mobilité intergénérationnelle des autres formes. Les connaissances plus précises concernant la compréhension des phénomènes, la discussion autour des facteurs de mobilité sociale pourront être citées en conclusion mais ne devront pas faire l'objet de la réponse. Par contre, la capacité du candidat à définir et délimiter les notions de manière claire et en mobilisant des connaissances scientifiques référencées sera valorisée.

## **2.2 La gestion de l'épreuve disciplinaire appliquée (épreuve sur dossier)**

L'épreuve d'exploitation du dossier documentaire consiste à présenter une séquence pédagogique intégrant des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise la conception de dispositifs d'apprentissages en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique.

## a) La méthodologie de l'épreuve disciplinaire appliquée

L'expérience a montré que trop souvent les candidats passent trop vite sur l'analyse de documents et ne travaillent que trop superficiellement ces derniers. Le temps imparti rend nécessaire une rigueur particulière dans la gestion de l'épreuve, celle-ci est longue et complexe, on ne peut que conseiller aux candidats d'élaborer leur propre répartition en fonction de leur propre maîtrise des compétences. Par exemple, une écriture rapide et propre permet de passer plus de temps sur l'analyse, tandis qu'un candidat qui sait qu'il met du temps à écrire devra s'attacher à réduire le temps d'analyse.

### FOCUS Répartition du temps de l'épreuve

La répartition du temps de cette épreuve est très personnelle. Les candidats doivent se l'approprier et s'exercer suffisamment avant le concours afin de définir pour eux-mêmes une répartition qui convient. Nous ne pouvons donc que proposer un temps indicatif.

1. **Analyse du dossier (50 min)** – Commencer par lire rapidement le dossier, de manière transversale. Déterminer la situation dans le programme, les notions et connaissances à transmettre, les prérequis généraux utiles et nécessaires au traitement du sujet. Ensuite, relire le dossier plus précisément pour analyser les documents. Préparer un tableau d'analyse qui présente au brouillon, a minima les critères suivants : l'information principale du document, la place dans la séquence de cours, l'utilisation qui peut en être faite avec les élèves. Autant de colonnes que nécessaires peuvent être ajoutées, par exemple, une colonne « source », si le candidat n'est pas à l'aise et commet parfois des erreurs anachroniques ou dans les dates (entre dates des données, des faits et dates de publication) ; une colonne « analyse critique », si le candidat sait qu'il en a le temps et si cela lui permet une meilleure utilisation des documents ; une colonne « compétences travaillées » si le candidat ressent l'utilité de normer la compétence utile pour l'élève (par exemple, trouver un titre d'un document, structurer un texte, argumenter...) ; une colonne « notion » ; une colonne « prérequis »... La seule limite à l'analyse est le temps passé et l'utilité ressentie par le candidat. L'épreuve n'est pas aussi normée extérieurement qu'une dissertation.
2. **Structuration de la séquence pédagogique (40 min)** – À partir de la réflexion sur le sujet et les documents, le plan permet d'explicitier pour les élèves la progression du cours, les titres doivent être suffisamment précis pour guider les apprentissages. L'intégration des documents dans le plan permet de vérifier la cohérence, l'équilibre des parties et la progressivité des compétences utilisées. Les activités et éléments de réponses attendus peuvent alors être préparés au brouillon.
3. **Évaluations (30 min)** – Une fois le plan construit et les documents placés, il faut reprendre le travail pour vérifier la cohérence d'ensemble, l'enchaînement des parties : le plan et les documents doivent répondre à la problématique et au sujet. Il faut construire alors les évaluations qui doivent être précises en termes d'objectifs, de guidage, de corrigés. On attend a minima une évaluation formative et une évaluation sommative, du type épreuve du baccalauréat pour cette dernière.

- 4. **Rédaction (2 h 45)** – La rédaction de la copie d'épreuve professionnelle est longue, il faut donc que le candidat ait acquis, comme pour la dissertation, une bonne habitude de travail puisqu'il est impossible de tout préparer au brouillon. Le guidage des activités et l'étayage sont faits directement sur la copie rendue. On ne peut qu'inciter le candidat à commencer rapidement à rédiger et donc à redécouper ces 2 h 45 en périodes autour de l'introduction pédagogique, la séquence et l'évaluation.
- 5. **Relecture (15 min).**

Les parties de l'épreuve professionnelle sont les suivantes :

- **L'introduction pédagogique**, qui permet de :
  - situer le thème au sein du programme et expliciter les objectifs d'apprentissage ; il s'agit de préciser la progression pédagogique conçue par le candidat ;
  - définir les objectifs pédagogiques de savoir et savoir-faire de la séquence au regard du dossier documentaire ;
  - déterminer les prérequis sur lesquels s'appuie la séquence.

Si l'introduction pédagogique est un incontournable de l'épreuve, sa forme n'est pas stabilisée. Certains étudiants présentent de longues listes d'objectifs et de prérequis sans grand intérêt, parfois non réutilisés par la suite. On y ressent l'obligation et non la réflexion. Or, il s'agit d'argumenter sur la manière dont le dossier est perçu et traité, ainsi que de montrer la cohérence que lui donne le candidat. On peut donc prévoir un paragraphe qui présente l'enchaînement progressif des savoirs et savoir-faire plutôt qu'une liste exhaustive. Il est évidemment primordial de faire référence à cet égard au dossier documentaire, de présenter celui-ci et de le mettre en relation avec la problématique choisie. Il faut veiller donc à ce que cette introduction soit bien un moment de réflexion et de cadrage et non un passage obligé.

- Le **développement** présente une séquence de cours constituée d'une introduction, d'un plan de cours apparent, d'activités proposées sur les documents du dossier, d'une ou plusieurs évaluations formatives et d'une évaluation sommative. L'ensemble des activités et évaluations proposées sont justifiées, leurs objectifs explicitement présentés et des éléments de corrections apportés. Des synthèses et transitions entre les parties permettent de montrer le fil rouge du cours proposé. Le développement présente un cours complet et évalué. On peut présenter pour chaque partie du plan : la modalité pédagogique de l'activité (travail individuel, en groupe, en binôme, etc.), la consigne de travail, le guidage proposé. Une synthèse permet de rendre compte des acquis en fin de partie. Les évaluations formatives sont proposées en cours de séquence, l'évaluation sommative en fin de cours permet de vérifier l'acquisition des apprentissages. Elle est corrigée.
- La **conclusion** (éventuelle) permet de rendre compte des acquis des élèves, de présenter éventuellement les prolongements de la leçon, et d'indiquer les contenus traités après cette séquence.

## b) Les compétences attendues

Le candidat dispose, comme pour la dissertation, d'une certaine liberté dans le traitement du sujet. De la même manière qu'il existe plusieurs plans de dissertation possibles, il existe plusieurs séquences de cours possibles à partir d'un même dossier. Les présidents de jury insistent particulièrement sur trois fondamentaux :

- La cohérence d'ensemble : le candidat doit présenter une séquence de cours qui « se tient », qui présente un objectif précis, des activités qui y répondent et une évaluation qui permet de déterminer les acquisitions des élèves.
- L'argumentation : évidemment, elle ne prend pas la forme de celle de la dissertation. Il s'agit d'exposer et d'explicitier ses choix : dans l'introduction pédagogique, il faut indiquer le traitement fait du programme, la problématique choisie et le plan de séquence ; dans le développement, il faut justifier les choix d'activités et de dispositifs pédagogiques ; dans l'évaluation, il faut expliciter les savoir et savoir-faire évalués.
- La précision : le candidat doit présenter un travail rigoureux et correctement présenté. L'épreuve professionnelle en cinq heures présente un grand nombre de pages. Il est nécessaire pour guider la lecture du correcteur que le travail soit correctement présenté, avec une structure claire : alinéas, sauts de lignes, transitions, plan apparent, etc. De plus, le candidat doit faire preuve de son aptitude à la synthèse.

Certaines capacités sont indispensables à la réussite de cette épreuve :

- Capacité à exploiter rapidement et précisément un dossier documentaire : définir la question centrale de celui-ci, mettre en relation des documents, exploiter chacun des documents pour les agencer dans un cours (choix des parties conservées, des documents utilisés). Cette compétence nécessite implicitement une très bonne maîtrise des contenus disciplinaires.
- Capacités didactiques et pédagogiques : préparer des activités adaptées au niveau des élèves pour leur faire acquérir les savoirs. Ces activités doivent être diversifiées, présenter un niveau d'analyse qui permet de mettre les élèves en activité et une progressivité dans les questionnements. Il est donc nécessaire de maîtriser parfaitement les programmes scolaires.
- Capacité à structurer un cours : le plan doit être adapté au niveau de classe concerné, il doit présenter des parties équilibrées, les titres doivent être suffisamment précis pour que les élèves comprennent la progression et doivent correspondre aux objectifs d'apprentissage et reprendre les notions utilisées dans le programme.

## 3 Les épreuves orales

### 3.1 Quelques conseils concernant les épreuves orales

Les épreuves orales consistent à faire face à un jury.

Il faut prendre en compte l'apparence. Il ne faut pas en faire trop, mais elle doit être soignée et marquer une forme de respect à l'égard des interlocuteurs.

Les épreuves orales sont particulièrement anxiogènes : le face-à-face avec le jury est stressant, le candidat doit donc contrôler ses émotions. Cette compétence fait peu l'objet d'un travail réel mais elle est fondamentale. La connaissance de soi et l'entraînement régulier sont donc très importants.

### 3.2 L'épreuve de leçon

Avec la réforme du concours intervenue depuis la session 2022, l'épreuve de « leçon » présente une nouvelle forme très exigeante. Il faut structurer l'exposé d'une séance d'enseignement avec une introduction qui permette de justifier le choix d'une problématique de séance, un développement avec un plan organisé, qui présente des contenus transposés pour les élèves, et une conclusion qui réponde à la problématique et contextualise les apprentissages. L'exposé devant durer 20 minutes maximum, on peut passer 5 minutes maximum sur l'introduction, quelques minutes sur la conclusion, et une quinzaine sur le développement. Là encore, des parties et des sous-parties sont nécessaires et il convient de les annoncer.

Cette épreuve nécessite des connaissances et une méthode claire. Il s'agit de construire une séance structurée pour traiter l'objectif d'apprentissage. La gestion du temps de cette épreuve est particulièrement importante. Le temps de préparation de l'épreuve est limité à 3 heures. Il faut que le candidat évalue le temps nécessaire au traitement de l'exercice relatif aux données et représentations graphiques, pour délimiter son temps de préparation de la leçon proprement dite. On peut consacrer 5 à 15 minutes maximum à cet exercice, en fonction du niveau et du nombre de questions de celui-ci.

#### FOCUS L'utilisation du tableau ?

- Utiliser le tableau est nécessaire. Cela permet de voir dans quelle mesure le candidat est capable d'utiliser cet outil incontournable de l'enseignant. L'utilisation doit être la plus rigoureuse possible. Il faut savoir composer avec l'espace, savoir où on écrit le plan, où on note les schémas, les graphiques, où on écrit les concepts, les noms d'auteurs, etc.
- C'est la raison pour laquelle des entraînements aux oraux sont utiles pour apprendre les techniques minimales et éviter de se poser la question au moment de l'oral.
- Il faut éviter d'effacer avec sa main ou sa manche, penser à écrire ni trop petit ni trop grand, écrire sans tourner le dos au jury, ou ne pas « parler au tableau » (le jury n'entend pas) et effacer le tableau en quittant la salle.

Une fois qu'on a pris connaissance du sujet, il faut rapidement déterminer le temps nécessaire à l'exercice de données, quitte à n'inscrire que quelques réponses rapides sur le brouillon. Ensuite, il faut s'attacher à concevoir sa séance. Le processus commence de la même manière que pour la question écrite relative à l'objectif d'apprentissage. Il s'agit d'abord en effet d'analyser le programme : relier l'objectif d'apprentissage à la question au programme, déterminer le champ épistémologique et le contexte spatio-temporel de la séance, définir les termes de l'objectif d'apprentissage, que ce soit en termes de compétences à faire acquérir aux élèves ou en termes de connaissances scientifiques à leur transmettre.

Ensuite, il s'agit de structurer à la manière de l'épreuve disciplinaire appliquée (deuxième épreuve écrite) une séance autour d'une problématique à laquelle la séance répond de manière structurée, donc autour d'un plan de cours et en mobilisant des références, des notions, des exemples, permettant d'argumenter.

Il est illusoire de rédiger entièrement votre exposé. D'abord parce que c'est chronophage et puis parce que vous seriez tenté de lire simplement votre exposé devant les membres du jury. Or, ce n'est pas du tout ce qu'ils attendent. Lire l'exposé laisse entendre que vous ne maîtrisez pas ce que vous dites. Pour éviter la tentation, il est préférable de noter rapidement quelques éléments importants et de développer ces notes à l'oral.

Il faut maîtriser le temps pour éviter de terminer trop tôt ou que le jury ne coupe l'exposé. Là encore, un entraînement régulier permet d'anticiper le temps que l'on peut tenir avec ses notes. Il faut ensuite se référer régulièrement à la montre pour gérer le temps de l'épreuve. Hiérarchiser les notes est utile : en distinguant (dans les dernières minutes de la préparation) ce qui est primordial de ce qui est plus secondaire, on peut laisser de côté au moment de l'oral les points annexes si on sent que le temps risque d'être dépassé.

### 3.3 L'épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien est une épreuve commune à toutes les disciplines du Capes. Elle porte sur la capacité du candidat à se projeter dans le service public d'éducation en tant que professeur de sa discipline. Le candidat devra expliciter et justifier en 5 minutes son projet professionnel, c'est-à-dire sa motivation à enseigner en mobilisant les éléments de son parcours qui lui permettent de se projeter dans le métier. L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. L'épreuve comprend ainsi une deuxième partie de mise en situation professionnelle s'appuyant sur deux cas pratiques.

Cette épreuve n'est pas centrée sur l'exercice du métier en classe, mais sur les valeurs et normes qui structurent le métier, sur la capacité du candidat à envisager l'organisation du système éducatif, les acteurs et leurs rôles, sur la capacité du candidat à envisager

des solutions aux problématiques classiques du métier. La connaissance des textes réglementaires qui régissent le cadre de l'action du fonctionnaire de l'éducation nationale est évaluée. Il faut être capable de situer la situation proposée par le jury dans le cadre réglementaire, maîtriser les problématiques et enjeux qui structurent le cas et indiquer comment le système éducatif comme ensemble d'acteurs organisés répond à ces situations. Ces compétences doivent permettre d'apporter des éléments de réponse au cas proposé.

### a) Quelques conseils sur la préparation

Il faut lors de la préparation en amont que le candidat prenne le temps d'acquérir des connaissances précises sur les valeurs, l'organisation et le fonctionnement du système éducatif, qu'il se projette dans le métier et se questionne sur les problématiques de celui-ci. Posez-vous la question de savoir comment vous ferez si deux élèves se mettent à se bagarrer en classe et prenez le temps d'imaginer des situations. Cette épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat s'est préparé à enseigner dans un cadre scolaire comme fonctionnaire. D'une certaine manière, il s'agit ainsi de démystifier le métier. Le candidat doit avoir réfléchi à ses préjugés sur le métier, renoncer au mythe du professeur idéal, envisager son rôle au sein d'un système plus large qu'est le service public de l'éducation. Il doit avoir défini sa propre vision réaliste du métier, déterminer ce qu'il en attend et les atouts dont il dispose et qu'il mettra au service de l'Éducation nationale. La préparation doit permettre d'avoir un fil conducteur sans que cela ne devienne un texte à lire. Il s'agit donc bien de travailler avant tout des contenus, des connaissances sur le système éducatif français, les droits et devoirs du fonctionnaire, les compétences attendues des professeurs.

### b) L'exposé de motivation

Au cours des cinq minutes de présentation, le candidat doit montrer des qualités requises pour être professeur :

- avoir un registre élevé de langue et une élocution fluide ;
- connaître le rôle et les compétences attendues sur professeur ;
- maîtriser le temps d'intervention ;
- distinguer l'utile de l'accessoire en ne citant que le nécessaire ;
- justifier et argumenter en s'appuyant sur une capacité à se projeter ;
- capter son auditoire (éviter les regards fuyants) ;
- être convaincu et convaincant.

Toutes ces qualités sont complémentaires et négliger l'une d'entre elles pénalisera le candidat. Ne pas finir la présentation, ne pas argumenter précisément, ne pas connaître les compétences attendues, les obligations de service du professeur de SES au lycée, ne pas être audible sont autant de signaux négatifs envoyés au jury.

### c) L'entretien

Il faut montrer son niveau de motivation en répondant clairement aux questions. Le jury n'est pas là pour mettre le candidat en difficulté, mais pour préciser des contenus, la logique de présentation d'un élément du parcours par exemple. Il s'attachera principalement à vérifier la cohérence et la véracité du discours proposé. Il cherchera à interroger la motivation et la capacité de projection, éventuellement il soulèvera des zones d'ombre. C'est pour cela qu'il est important de bien préparer en amont cet exercice en s'attachant à réaliser une analyse réflexive de son parcours et sa candidature.

### d) Les mises en situation professionnelles

Deux situations distinctes sont proposées, l'une d'enseignement (liée à la discipline ou au contexte de la classe), l'autre relative à la vie scolaire (donc en dehors de la classe). Leur traitement est identique, il s'agit de questionner d'abord les valeurs et principes en jeu dans la situation, ensuite les ressources organisationnelles (les acteurs et leurs fonctions), pour proposer des solutions au cas présenté.

Le candidat devra à cet égard démontrer sa capacité à :

- prendre le temps pour analyser le cas et apporter une réponse rapide et clairement exprimée. Vous pouvez à cet égard simplement imaginer que demain les élèves vous poseront des questions auxquelles vous n'aviez pas réfléchi et qu'il faudra leur répondre clairement et posément ;
- mobiliser des connaissances structurant le système éducatif, et plus particulièrement portant sur les droits et valeurs du fonctionnaire, les exigences du service public d'éducation, les valeurs de la République et l'organisation du système éducatif. Il s'agit de vérifier que le candidat connaît les textes internationaux et nationaux qui régissent son action. Pour autant le jury n'attendra pas des références juridiques, mais il attend une capacité à expliquer et analyser les valeurs contenues dans les textes. À ce titre, il vous faut travailler sur ce qu'est la neutralité, l'égalité, la coopération, la liberté, la fraternité, l'indivisibilité, la démocratie, la justice sociale et la laïcité ;
- se projeter dans les murs. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse décontextualisée, le cas présente un contexte ou alors vous devrez préciser le contexte. L'établissement scolaire est un lieu complexe tant par la diversité de ses acteurs que son environnement. L'école est un lieu de socialisation, ancré dans un territoire. On ne peut que vous conseiller de traiter le cas en prenant de la hauteur sur les principes en jeu, puis en indiquant les éléments organisationnels (acteurs, fonctions, ressources) qui apportent un cadre de réponse aux difficultés posées par le cas, avant de resserrer l'analyse en revenant sur l'ancrage territorial des solutions possibles. Ces solutions sont des solutions pratiques et non des éléments textuels. Le jury attend que vous soyez à ce moment dans l'action, immédiate ou non, mais forcément réfléchie et argumentée par des connaissances et votre expérience sur votre discipline, en didactique et/ou pédagogie, ou encore en termes de déontologie professionnelle ;

- mettre en œuvre des responsabilités. Vous n'êtes pas étudiant lors de cette épreuve, mais bien un professeur qui postule sur un poste. Cette socialisation anticipatrice est essentielle à ce que votre posture et vos réponses soient responsables. Vous n'êtes pas hésitant et en position d'être évalué, vous êtes en position de responsable devant une équipe pédagogique. Cette attitude structure votre pensée, elle est essentielle à ce que votre réflexion soit celle d'un adulte professionnel et non celle d'un étudiant qui cherche la bonne réponse à la question qu'on lui pose.



## Partie 1

# La démarche du sociologue

# Histoire et épistémologie de la pensée sociologique

## Objectifs

**Comprendre** comment les sociologues (et politistes) travaillent et raisonnent.

**Identifier** les spécificités de la sociologie et de sa démarche.

**Repérer** les grandes étapes de la pensée sociologique.

**Connaître** les principaux paradigmes sociologiques et leurs représentants.

**S'initier** au raisonnement sociologique.

La paternité du terme de « sociologie » est généralement attribuée à Auguste Comte (1798-1857). Si ce dernier n'a pas grand-chose d'un sociologue au sens où on l'entend aujourd'hui, il pointe cependant la nécessité d'une science nouvelle dont la légitimité est encore loin d'être garantie. Tandis que les sciences de la nature et la littérature ont eu très tôt leur place assurée à l'université, la sociologie ne devient une discipline universitaire autonome qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette sociologie émergente a alors l'ambition de constituer une « troisième culture<sup>1</sup> » à côté de la culture scientifique et de la culture littéraire. Sa situation apparaît précaire, car elle est tiraillée d'un côté entre les sciences de la nature et mathématiques – qui jouissent d'un certain prestige du fait du caractère rationnel et désintéressé qu'on leur prête –, et les humanités et la littérature de l'autre – qui ont elles-mêmes parfois l'ambition de lire le social (Balzac, Zola, etc.).

Contrairement aux deux autres, cette « troisième culture » qui émerge à l'époque n'a ni modèle propre, ni tradition dont elle pourrait se prévaloir. Aussi, dès sa naissance, la question du statut de la sociologie et de ses méthodes s'est posée. L'objectif de constituer la sociologie comme une science est d'emblée confronté à d'importants débats épistémologiques, théoriques et méthodologiques autour de la spécificité de son objet et de sa démarche. Se mettent ainsi en place de grandes oppositions fondatrices qui se traduisent par la constitution de différents courants d'analyse.

1. Wolf Lepenies, *Les trois cultures*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985.